

RAPPORT A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE POUR L'ANNÉE 2009-2010

25 SEPTEMBRE 2010

DES CITOYENS, DES IDÉES, DES PROJETS



INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE

www.inm.qc.ca

APRÈS CINQ ANS, S'INSCRIRE DANS LA DURÉE



MICHEL COSSETTE

L'Institut du Nouveau Monde a su rapidement faire sa marque dans la société québécoise et ce à tel point que l'on oublie parfois qu'il s'agit d'une très jeune organisation. En effet, en 2009, l'INM a célébré tout juste le 5^e anniversaire du lancement de ses activités, le 22 avril 2004.

Nous avons vécu ce cinquième anniversaire avec fierté. Qu'il me soit permis de souligner quelques faits marquants.

En moins de cinq ans, l'INM a su se bâtir une réputation enviable qui dépasse même les frontières du Québec. Depuis 2004, les écoles d'été de l'INM ont rassemblé au total près de 4000 jeunes de 15 à 35 ans. Plus de 6000 citoyens et experts ont participé à nos rendez-vous stratégiques sur la santé, l'économie, la culture et, en 2009, aux rendez-vous des générations sur les enjeux du vieillissement de notre société.

Ces chiffres donnent la mesure de la capacité de l'INM à mobiliser des citoyens. Nos équipes suscitent la participation grâce à des méthodes d'animation originales qui sont de plus en plus demandées par divers partenaires de la société québécoise et même ailleurs dans le monde.

Les célébrations du 5^e anniversaire ont amené l'Assemblée nationale du Québec à reconnaître, par l'adoption d'une motion unanime, la contribution de l'INM à la société québécoise.

Nous avons tenu à cette occasion une première campagne de financement par le don du public. Une table-ronde sur l'économie a fait salle comble à la Grande Bibliothèque. Nous avons participé, avec Reporters sans frontières, à l'accueil à Montréal de M^{me} Ingrid Bétancourt dont la conférence publique a coïncidé avec notre assemblée générale annuelle.

UNE ANNÉE DE REDÉPLOIEMENT

En 2008-2009, l'INM avait subi les effets de la crise économique et encaissé l'impact de la fin des financements de deux importants bailleurs de fonds. Nous avons dû réduire les effectifs et mettre en œuvre un plan de redressement. Au cours de la dernière année, la situation financière s'est considérablement améliorée et l'on peut compter qu'à la fin de l'an prochain, le déficit accumulé sera complètement résorbé.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a mis beaucoup d'efforts, en collaboration avec le directeur général et son équipe, pour favoriser une transition harmonieuse. Nous avons adopté un nouveau cadre de gouvernance et des politiques de gestion adaptées au nouveau contexte. Une séance conjointe de travail entre le conseil d'administration et le personnel de l'INM a permis de jeter les bases d'une révision du plan stratégique qui sera discutée au cours des prochains mois.

Il faut surtout souligner que la dernière année a été l'occasion de redéployer l'INM. En plus de maintenir sa programmation habituelle et de poursuivre la mise en marché de ses services conseil avec succès, l'INM a mis en œuvre quatre initiatives structurantes pour les prochaines années.

D'abord, l'École d'été de l'INM a été reconnue au sein de la Stratégie d'action jeunesse du Québec, ce qui lui garantit un financement de base pour cinq ans.

Ensuite, une nouvelle entente a été conclue avec l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) et les éditions du Boréal pour augmenter le tirage et consolider les bases financières de notre publication de référence, *L'état du Québec*.

De même, l'INM a fait une percée importante dans Internet en prenant en charge, à compter de septembre 2009, les portails *Parole citoyenne* (en français) et *CitizenShift* (en anglais), deux médias citoyens créés cinq ans plus tôt par l'Office national du film du Canada. L'INM a également fait son entrée sur *facebook* et *twitter*. Ces avancées ne sont pas banales. La participation citoyenne passe de plus en plus par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'année 2009 nous aura permis de prendre pied solidement dans ce secteur.

Je souligne enfin la confirmation durant la dernière année auprès des gouvernements fédéral et québécois de financements de l'ordre de trois millions de dollars sur trois ans pour la tenue à Montréal, en 2010, 2011 et 2012 des trois prochaines assemblées mondiales de CIVICUS, une alliance internationale de la société civile, un mandat que nous avons obtenu en 2008 à la suite d'un concours international. Ces événements permettront à l'INM de mettre en valeur encore une fois l'engagement citoyen et d'accroître son expérience au niveau international.

LA PARTICIPATION DES MEMBRES ET DES BÉNÉVOLES

L'INM se conçoit comme un réseau de citoyens et de citoyennes. Si l'institut mobilise chaque année des milliers de personnes dans le cadre de ses activités publiques, ses membres et les bénévoles qui appuient le travail des salariés sont les principaux animateurs de ce réseau.

En 2009-2010, l'INM compte quelque 500 membres. Nous avons connu des années plus fastes. Nous remarquons une baisse du *membership* depuis deux ans. Cette chute survient pourtant au moment où nous avons accru le nombre de nos activités et élargi notre auditoire. Le conseil d'administration entend bien éclaircir cette question à l'occasion de la révision du plan stratégique.



Chaque année, quelques centaines de bénévoles prêtent main forte à l'organisation de nos activités, principalement l'École d'été de l'INM, en août, mais également tout au long de l'année. L'INM reçoit aussi de nombreux stagiaires qui mettent l'épaulé à la roue.

Je tiens à remercier l'ensemble de ces personnes. Mais je voudrais adresser un merci particulier à mes collègues du conseil d'administration dont l'assiduité a été remarquable et la détermination sans égale.

Je souligne notamment la participation d'administrateurs dont le mandat s'est terminé en 2009 soit celles d'Ariane Émond, Lionel Robert et Céline Robitaille-Cartier. Durant l'année, trois autres membres du conseil ont dû démissionner pour des raisons personnelles soit Michel Boivin, Denis Pageau et Kamal El Batal. Je salue leur contribution.

S'INSCRIRE DANS LA DURÉE

Maintenant qu'il a franchi la barre des cinq années d'existence, le grand défi de l'INM est de s'inscrire dans la durée.

La mission de l'institut est sans doute plus que jamais d'actualité. La participation électorale a atteint son niveau le plus bas depuis un siècle. Des allégations de corruption ébranlent la confiance des citoyens envers les institutions démocratiques. Des décisions politiques fragilisent les organisations de la société civile au niveau canadien. La récente crise économique a montré à quel point nous sommes vulnérables à des décisions prises à l'autre bout du monde. La vigilance est de mise et l'éducation à la citoyenneté de plus en plus nécessaire.

L'INM répond certes à un besoin. La nécessité de la participation citoyenne n'est toutefois pas encore reconnue par les décideurs politiques et privés qui s'en méfient. La partie n'est pas gagnée d'avance. Et les moyens matériels et financiers pour soutenir la pérennité d'un institut comme le nôtre sont à inventer.

L'INM s'est doté d'un modèle économique viable à court terme. Mais s'appuyant principalement sur la vente de ses services conseil, ce modèle comporte aussi des risques.

La participation citoyenne, les débats publics, le renouvellement des idées servent l'ensemble de la société. La plupart des sociétés occidentales se sont dotées d'instruments comme l'INM pour éclairer les décisions de politique publique et informer les citoyens sur les grands enjeux de notre temps. Le Québec en a autant besoin que les autres.

Notre défi des prochaines années est de convaincre un grand nombre de citoyens, mais aussi des organisations de la société civile, des entreprises privées et des gouvernements, de contribuer au



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

financement de l'INM dans une perspective de long terme, et ce en respectant le caractère non partisan de l'institut et son indépendance.

Nous n'y parviendrons qu'en continuant à démontrer la pertinence de nos actions et la justesse de notre mission. C'est ce à quoi l'INM s'emploiera durant l'année qui vient.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 mars 2010, le conseil d'administration de l'INM était composé de Michel Cossette (président), Karine Blondin (vice-présidente), Pierre Vinet (trésorier), Michel Venne (directeur général et secrétaire), Iris Almeida-Côté, Lyse Brunet, Steve Galarneau, Élane Hémond, Pauline Ngirumpatse, Sally Phan, Nadine Pirotte, Marc Renaud et Tommy Tremblay



L'INM, PERTINENT ET VISIONNAIRE



MICHEL VENNE

Qu'avons-nous fait durant la dernière année ?

- ▶ Nous avons abordé de front les sujets de l'heure par des approches originales.
- ▶ Nous avons élargi notre action auprès des jeunes.
- ▶ Nous avons consolidé nos piliers et multiplié les partenariats.
- ▶ Nous avons pris pied solidement dans l'univers du web 2.0.
- ▶ Nous avons confirmé notre engagement sur la scène internationale.

L'ÉCONOMIE SOUS UN ANGLE CITOYEN

L'année 2009 a été celle de la sortie de la crise financière et économique qui a ébranlé le monde entier. L'INM s'est engagé dans ce débat par des approches originales et résolument citoyennes ouvertes sur le long terme.

Nous avons d'abord organisé, le 28 avril, une table-ronde qui a fait salle comble sur les défis du Québec où la sortie de crise a été examinée par le prisme de l'humanisme, de la culture, du territoire, du social et de l'environnement avec Claude Béland, Simon Brault, Claire Bolduc, Françoise David et Steven Guilbault.

Nous avons poursuivi notre effort en publiant dans L'état du Québec 2010 un dossier thématique complet et original. Nous y avons abordé le sujet sous l'angle de l'impact de la crise sur les travailleurs et les consommateurs qui la subissent, avons questionné le dogme de la science économique et la morale capitaliste et sommes allés voir comment des idées neuves sont en gestation dans les régions du Québec.

En plus d'être présents sur diverses tribunes, nous avons préparé les débats de l'Assemblée mondiale de Civicus d'août 2010 dont le thème principal est la justice économique.

Pour soutenir notre réflexion sur ce thème, nous avons formé un groupe de travail sur l'économie composé d'une vingtaine de spécialistes de diverses disciplines et d'horizons opposés.



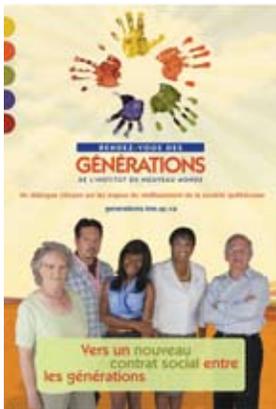
L'ENJEU DÉMOGRAPHIQUE PAR LE DIALOGUE ENTRE LES GÉNÉRATIONS

La crise économique a certes obnubilé l'opinion publique pendant l'année 2009. Il y a cependant d'autres phénomènes dont les effets se font sentir sur le long terme. L'un d'eux est celui du vieillissement de la société québécoise. Le Québec vieillit. Ce n'est pas nécessairement un problème, pour peu qu'on s'y prépare.



L'INM planifie depuis plus de deux ans son quatrième rendez-vous stratégique qui porte justement sur cet enjeu crucial pour notre avenir collectif. Les Rendez-vous des générations ont été lancés en août 2009. Tout au long de l'année, grâce à la collaboration de plus de 70 partenaires d'une douzaine de régions du Québec, nous avons mené une consultation auprès de quelque 3000 citoyens sur leurs préoccupations à l'égard du vieillissement.

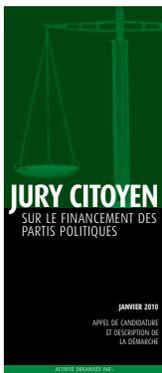
Les résultats ont été publiés au printemps 2010 en vue de la deuxième phase : des rendez-vous régionaux qui se déploieront sur tout le territoire québécois à compter d'octobre 2010. Cette fois, les citoyens sont invités à esquisser les principes d'un nouveau contrat social entre les générations et d'identifier des pistes d'action à l'égard du vieillissement. Un Forum national aura lieu au printemps 2011 pour tirer les conclusions de cette démarche inédite.



LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES VU PAR UN JURY CITOYEN

L'autre sujet chaud de l'année fut celui de l'éthique publique. Nous avons consacré un dossier thématique à ce thème dans L'état du Québec 2010.

Mais surtout, nous avons touché le sujet directement en animant, à la demande du Directeur général des élections, un jury citoyen sur le financement des partis politiques. Douze citoyens ont été sélectionnés comme jurés et, après avoir consulté des experts et entendu les représentants des partis politiques, ont délibéré puis rendu un verdict accompagné de recommandations.



Le verdict a été présenté par le Directeur général des élections lors de la commission parlementaire chargée d'examiner un projet de loi modifiant les règles de financement des partis politiques. Les citoyens rejettent l'idée d'ouvrir le financement des partis à l'entreprise privée, réclament de nouveaux pouvoirs pour le DGE mais surtout, proposent la création d'un organisme indépendant chargé de l'éducation des citoyens et la valorisation des institutions démocratiques.

Cette approche originale d'un jury citoyen a été présentée à ses homologues des autres provinces par le DGE. La méthode est gagnante. Une nouvelle émission de télévision diffusée à Télé-Québec à partir de l'automne 2010, Huis-Clos, s'en inspire.





L'ÉCOLE D'ÉTÉ FAIT DES PETITS

C'était la première fois que l'INM employait la méthode du jury citoyen pour animer un débat public. Et ce ne sera sans doute pas la dernière. Ce modèle est répliquable comme le sont la plupart des méthodologies développées par l'institut. En 2009-2010, nous avons répliqué notre modèle d'animation auprès des jeunes dans trois circonstances différentes.

L'INM a été responsable d'organiser, en juillet 2009, le volet jeunesse du grand rassemblement des Associations France-Québec et Québec-France, à Gaspé. Nous y avons repris les techniques d'animation employées avec succès à l'École d'été de l'INM. L'effet fut positif. Les deux associations ont, depuis, adopté de nouvelles approches pour favoriser la participation des jeunes à leurs activités. Les résultats semblent probants.

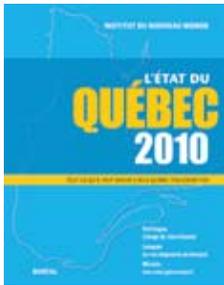
Nous avons également amorcé en 2009 une collaboration qui se poursuivait en 2010 avec le Centre de la Francophonie des Amériques. Le Centre a été créé en 2008 à l'occasion du Sommet de la Francophonie. Il est basé à Québec. Son directeur général, Michel Robitaille (depuis nommé délégué général du Québec à Paris), avait demandé à l'INM de concevoir et d'animer, en juin, un premier Forum des jeunes ambassadeurs de la Francophonie des Amériques. Ce forum a réuni à Québec pendant dix jours une cinquantaine de jeunes francophones provenant des quatre coins des Amériques. Une deuxième édition était prévue en 2010 à Moncton.

Enfin, l'INM a lancé au début de 2010 une démarche inspirée de celle de la Grande Déclaration. Avec l'appui du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, nous avons formé un groupe d'une vingtaine de jeunes qui ont rédigé une Déclaration de principes sur l'avenir de l'agriculture au Québec. Ce projet de déclaration a ensuite fait l'objet de débats publics dans trois régions du Québec. Cette récolte d'idées a permis aux jeunes rédacteurs de tester leur texte auprès de membres du public dans les régions rurales. Leur texte fut bonifié puis publié sous le titre : Se mettre à table. Se nourrir. Dialoguer. Agir.

Les méthodologies de l'École d'été font des petits. Elles attirent l'attention d'organisations en Europe, en Afrique et dans le reste du Canada. Nous cherchons des moyens de favoriser sa réplification dans la Francophonie canadienne et internationale depuis déjà quelques années.

En 2009, nous avons tenu la 6^e édition de l'École d'été de l'INM. Quelque 500 jeunes s'y sont présentés et ont accouché d'un programme d'action sous le thème : Et si on prenait le pouvoir ? La 3^e édition de l'École d'hiver de l'INM, réservée aux collégiens, s'est déroulée en janvier 2010 au Collège Laflèche, à Trois-Rivières, en collaboration avec les cégeps de la région. Soixante-quinze jeunes de 11 régions du Québec ont convergé vers la capitale de la Mauricie pour explorer, pendant deux jours, diverses facettes de l'engagement citoyen.





CONSOLIDER NOS PILIERS

L'INM est né de trois activités principales.

- ▶ La publication annuelle de L'état du Québec, l'ouvrage de référence par excellence sur le Québec.
- ▶ La tenue de son École d'été pour les jeunes.
- ▶ L'organisation d'un rendez-vous stratégique, le premier portant sur la santé.



En 2007 est né une quatrième activité phare de l'INM :

- ▶ Le programme de soutien et de promotion de l'entrepreneuriat social chez les jeunes, « À go, on change le monde ! »



En 2009, nous avons consolidé ces quatre piliers de l'INM.

- ▶ Nous avons conclu avec l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), une entente d'une durée de trois ans, renouvelable, pour la distribution de L'état du Québec auprès des quelque 4000 participants au congrès annuel de cette association. L'entente prévoit également l'intégration d'une section augmentée faisant état des résultats des recherches menées au Québec dans divers domaines. Cet accord s'inscrit dans la volonté commune des deux organisations de favoriser un meilleur dialogue entre la science et la société. L'état du Québec est désormais édité au Boréal, l'une des maisons d'édition les plus réputées du Québec. Ces deux nouvelles associations ont pour effet immédiat de tripler le tirage de L'état du Québec et d'en élargir la diffusion en plus de consolider les bases financières du projet pour plusieurs années.
- ▶ Après plusieurs mois de démarches, le premier ministre du Québec, Jean Charest, qui agi également comme ministre de la Jeunesse, a confirmé la reconnaissance de l'École d'été de l'INM dans la Stratégie d'action jeunesse de son gouvernement. Cette reconnaissance assure un financement de base pendant cinq ans.
- ▶ Un quatrième Rendez-vous stratégique, après ceux sur la santé, l'économie et la culture, a pris son envol en août 2009 sous le thème des Rendez-vous des générations. Il s'agit d'une démarche s'échelonnant sur deux ans et découpée en trois grandes phases, qui permettra d'adopter les principes et les pistes d'action pour un nouveau contrat social entre les générations. Il s'agit d'un grand débat sur le vieillissement de la société québécoise. Le Secrétariat aux aînés et le ministère de la Santé et des Services sociaux sont les principaux partenaires financiers de cette démarche qui est appuyée par plus de 70 organisations locales et régionales et une trentaine d'organismes nationaux regroupant des aînés et des jeunes.





- Nous avons produit en 2009 le bilan des trois premières années de l'expérience « À go, on change le monde! ». Au terme de ce bilan, et en accord avec notre partenaire principal, la Caisse d'économie solidaire Desjardins, nous avons modifié légèrement les orientations de ce programme. Nous allons nous retirer de l'accompagnement individualisé des projets (d'autres ressources existent). Nous allons favoriser de plus nombreuses occasions de rencontre entre des entrepreneurs sociaux débutants et d'autres plus aguerris (notamment par le biais d'activités de mentorat). Enfin, nous allons mettre l'accent sur l'innovation sociale par l'entrepreneuriat social dans les activités de formation et de réseautage des entrepreneurs sociaux. Nous voulons notamment instituer un Rendez-vous annuel des entrepreneurs sociaux mettant l'accent sur l'innovation.



PAROLE CITOYENNE ET CITIZENSHIFT: L'INM À L'ASSAUT DU WEB 2.0

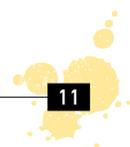
Si l'INM a pu consolider ses quatre principaux piliers, il a pu enfin (oui, enfin, car cette percée est inscrite dans nos objectifs depuis la fondation de l'INM), prendre pied solidement dans l'univers du web 2.0 en prenant en charge deux portails créés par l'Office national du film du Canada il y a cinq ans : Parole citoyenne et *CitizenShift*.

Il s'agit de deux médias citoyens qui diffusent des vidéos, des baladodiffusions, des blogues, des photos, des dossiers thématiques sur un ensemble de problématiques sociales au Québec et au Canada, en français et en anglais. Ensemble, les deux portails attirent quelque 800 000 visiteurs uniques par année.

Nous avons conclu une entente avec l'ONF pour faciliter la transition jusqu'au 31 mars 2011. Cette entente prévoit un ensemble de services techniques et un budget de production.

Notre défi est de découvrir et de mettre en œuvre un modèle économique viable pour ces deux portails de manière à ce qu'ils maintiennent leur existence comme médias citoyens indépendants, alimentés par la communauté, tout en veillant à ce que l'INM tire profit de cette association pour ses propres besoins. Déjà, des synergies apparaissent.

En plus d'avoir conclu cet accord avec l'ONF, l'INM a commencé à se déployer dans les médias sociaux, avec *facebook* et *twitter*. La fréquentation de nos trois pages facebook est bonne et nous apprenons graduellement à utiliser *twitter* pour promouvoir nos événements.





OFFRIR NOS SERVICES CONSEIL ET MULTIPLIER LES PARTENARIATS

Nous avons commencé timidement en 2007 à vendre l'expertise de l'INM en participation citoyenne à des partenaires externes, organismes indépendants ou ministères. Notre premier grand succès fut l'organisation de quatre forums nationaux pour la Commission Bouchard-Taylor. Depuis, nous ne cessons d'élargir la portée de notre action grâce à ce procédé.

Les mandats que nous obtenons sont parfaitement cohérents avec la mission de l'INM soit développer la participation citoyenne et renouveler les idées.

La plupart des contrats signés par l'INM portent sur l'organisation ou l'animation d'activités qui favorisent la participation des citoyens. Il peut s'agir d'événements ponctuels, de démarches participatives ou d'activités de formation ou de transfert d'expertise.

J'ai déjà évoqué plus haut l'organisation pour le Directeur général des élections d'un jury citoyen sur le financement des partis politiques. Cette méthodologie s'appliquerait à de nombreux autres enjeux.

J'ai aussi montré comment notre expérience avec l'École d'été nous a permis de transférer notre expertise auprès des jeunes à des organisations comme le Centre de la Francophonie des Amériques ou les Associations France-Québec et Québec-France.

Nous avons fait de même en animant, pour une deuxième année, un séminaire de formation sur la concertation et la consultation auprès des responsables municipaux et de représentants de la société civile à Niamey, au Niger.

L'équipe de l'INM est de plus en plus réputée pour la qualité de ses animations. Emploi Québec a retenu nos services pour une journée de consultation sur l'intégration des immigrants à l'emploi. Le Conseil interprofessionnel du Québec a invité l'INM à organiser des tables rondes sur le rôle des ordres professionnels. Le Devoir a fait appel à nous pour la tenue de quatre tables rondes dans le cadre des célébrations de son centenaire. CIVICUS a misé sur l'INM pour co-organiser ses trois prochaines assemblées mondiales à Montréal.

Pour un déploiement en 2010-2011, l'INM travaille de concert avec trois organisations pour la tenue de trois démarches de participation citoyenne qui auront des répercussions aux quatre coins du Québec :

- ▶ Les Rendez-vous de l'énergie, une consultation panquébécoise sur la production et la consommation d'énergie au Québec et en particulier sur comment le Québec pourrait-il réduire sa dépendance au pétrole.





- ▶ L'opération Tout le monde à table !, initiative portée par les nutritionnistes d'Extenso et financée par la Société de gestion du Fonds des saines habitudes de vie, qui consiste à consulter la population, en utilisant les outils ludiques de la Caravane citoyenne de l'INM, pour connaître autant les habitudes alimentaires des enfants que les contraintes qui nuiraient à l'adoption de saines habitudes alimentaires.
- ▶ L'Agenda 21 de la culture pour le Québec, une démarche de consultation du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, qui aboutira à l'adoption par l'Assemblée nationale du Québec d'un ensemble de principes concernant le rôle de la culture dans le développement du Québec.

Nous sommes vigilants et nous n'acceptons pas n'importe quel mandat. Nous voulons nous assurer que ceux que nous réalisons sont cohérents avec la mission de l'INM.

Pour l'heure, c'est en comptant sur les revenus provenant de ces mandats que notre modèle économique est viable. Nous allons poursuivre dans cette direction. Ces mandats permettent à l'INM de rayonner davantage, d'intéresser des partenaires à nos approches et aux méthodologies que nous employons. Cela est cohérent avec notre mission. Plus nombreux seront les intervenants qui croient dans la participation citoyenne, plus grand sera l'impact de notre action. L'idéal serait que ces organisations poursuivent sur la lancée, avec ou sans nous.

CONFIRMER NOTRE ENGAGEMENT À L'INTERNATIONAL

C'est en grande partie grâce à ces partenariats que l'INM peut confirmer, cette année, son engagement à l'échelle internationale.

Certes, mon affiliation à Ashoka nous inscrit d'emblée dans un réseau international d'entrepreneurs sociaux. De plus, depuis les tout débuts, l'École d'été est une activité qui attire chaque année quelques dizaines de participants étrangers et c'est notre principal produit d'appel. Mais c'est à travers le partenariat du Centre de la Francophonie des Amériques et avec les Associations France-Québec et Québec-France que nous avons pu exporter notre concept.

Il en est de même avec le contrat signé avec l'Association internationale des maires francophones (AIMF) pour un séminaire de formation à Niamey au Niger.

En 2010, 2011 et 2012 notre rayonnement à l'extérieur des frontières du Québec passera d'abord par notre association avec Civicus pour l'organisation de trois assemblées mondiales à Montréal.





Cet engagement à l'international est inscrit dans les gènes de l'INM.

Le nom même de l'institut (l'expression Nouveau Monde désigne en effet les Amériques) a été choisi pour signifier qu'on ne pouvait pas, à l'ère de la mondialisation, réfléchir à l'avenir du Québec ni penser la démocratie et la participation citoyenne uniquement à l'intérieur des frontières québécoises. Ces débats sont mondiaux par essence. Ce qui se déroule ailleurs influence le développement du Québec. Les solutions appliquées outremer peuvent intéresser le Québec. À l'inverse, le Québec a quelque chose à offrir au monde.

Bien entendu, l'INM ne peut pas songer à un déploiement hors Québec sans avoir d'abord soigné son enracinement au Québec.

UNE RÉFÉRENCE EN PARTICIPATION CITOYENNE

La persévérance dont nous avons fait preuve nous a bien servi. La consolidation de nos piliers et l'ajout du web 2.0 affermit notre position dans l'univers de la participation citoyenne.

Aujourd'hui, l'INM est reconnu pour cette expertise.

C'est ce qui nous permet de multiplier les mandats et des partenariats.

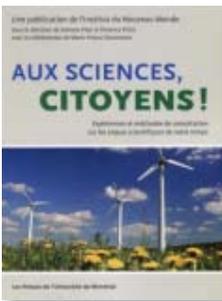
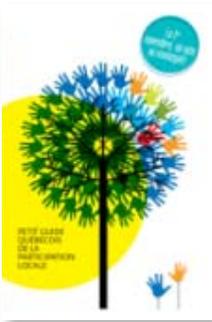
Nous l'avons encore confirmée par diverses actions au cours de l'année qui s'achève :

- ▶ La publication de *Aux sciences citoyens !*, un ouvrage de référence sur la participation citoyenne dans le domaine des sciences.
- ▶ La publication du *Petit guide québécois de la participation locale*, un outil de sensibilisation à la participation électorale paru dans le contexte des élections municipales de 2009.
- ▶ L'organisation d'un deuxième colloque sur la participation citoyenne dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS.
- ▶ Plus de 25 conférences données à travers le Québec durant l'année sur la participation citoyenne et des thèmes dérivés.

Mais rien n'est jamais acquis et nous devons poursuivre ce travail de documentation de nos méthodes et de nos approches.

Nous devons, dans les prochaines années, mieux évaluer nos actions et témoigner des résultats obtenus.

Entre-temps, nous démarrons une nouvelle année avec confiance, avec un programme bien rempli et avec la conviction de servir la société québécoise.



L'ÉQUIPE DE L'INM

Michel Venne (directeur général), Ronald Longpré (directeur administratif),
Rajae Nuiji (adjointe administrative), Miriam Fahmy (directrice de L'état du Québec),
Geneviève Baril (coordonnatrice de l'École d'été et chargée de projets),
André Fortin (coordonnateur à l'animation créative et chargé de projets),
Julie Caron-Malenfant (chargée de projets), Audrey McKinnon (chargée de projets),
Anne-Laure Putigny (chargée de projet, responsable d'À go, on change le monde !),
Marie-Joelle Carbonneau (agente de projets), Francis Hogue (agent de projet),
Reisa Levine (productrice, Parole citoyenne et CitizenShift),
Danièle Blain (coordonnatrice de l'Assemblée mondiale Civicus 2010),
Malorie Flon (chargée de projet, Civicus), Véronique Paquet (agente de projets),
Justin Margolis (agent de bureau), Alexandre Germain
et François Robert (boursiers FQRSC-INM).

L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE est une organisation non partisane dont la mission est d'encourager la participation citoyenne et de renouveler les idées au Québec. L'INM œuvre dans une perspective de justice et d'inclusion sociales, dans le respect des valeurs démocratiques et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. Par ses activités, l'INM propose une démarche délibérative structurée, basée sur la formule « informer, débattre, proposer ». Organisation sans but lucratif ayant le statut d'organisme de bienfaisance, l'INM a lancé ses activités le 22 avril 2004 à Montréal, en présence de quelque 300 citoyens.



DES CITOYENS
DES IDÉES
DES PROJETS

L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

630, rue Sherbrooke Ouest, Bureau 1030, Montréal (Québec) H3A 1E4

Téléphone : 514 934-5999 • Sans frais : 1 877 934-5999 • Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : inm@inm.qc.ca

www.inm.qc.ca